



**HAL**  
open science

**Vers une transition ordinaire. Retour sur les trois universités éphémères du programme Travail Autonome, Coopération, Innovations Sociales pour la Transition Ecologique (TACITE)**

Emmanuelle Besançon, Catherine Bodet, Philippe Chemla, Nicolas Chochoy, Geneviève Fontaine, Noémie de Grenier, Thomas Lamarche, Jennifer Sanioossian

► **To cite this version:**

Emmanuelle Besançon, Catherine Bodet, Philippe Chemla, Nicolas Chochoy, Geneviève Fontaine, et al.. Vers une transition ordinaire. Retour sur les trois universités éphémères du programme Travail Autonome, Coopération, Innovations Sociales pour la Transition Ecologique (TACITE). 2020. hal-02570154v1

**HAL Id: hal-02570154**

**<https://hal.science/hal-02570154v1>**

Preprint submitted on 11 May 2020 (v1), last revised 7 Apr 2021 (v2)

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Vers une transition ordinaire

Retour sur les trois universités éphémères du programme Travail Autonome, Coopération, Innovations Sociales pour la Transition Ecologique (TACITE)

Contacts :

[thomas.lamarche@u-paris.fr](mailto:thomas.lamarche@u-paris.fr) - [recherche@scic-tetris.org](mailto:recherche@scic-tetris.org) - [institutgodin@gmail.com](mailto:institutgodin@gmail.com)

**Emmanuelle Besançon** (Institut Godin / CRIISEA)

**Catherine Bodet** (La Manufacture coopérative)

**Philippe Chemla** (SCIC TETRIS)

**Nicolas Chochoy** (Institut Godin / CRIISEA)

**Geneviève Fontaine** (Institut Godin / SCIC TETRIS / GREDEG)

**Noémie de Grenier** (Coopaname / La Manufacture coopérative)

**Thomas Lamarche** (Université de Paris–Ladyss / La Manufacture coopérative)

**Jennifer Sanioossian** (Institut Godin / LEM)

Cette communication s'inscrit dans le cadre du programme de recherche Cit'in, « Expérimentations démocratiques pour la transition écologique », porté par le groupement d'intérêt scientifique Démocratie et Participation.

Nous sommes partis du constat suivant : la citoyenneté économique, dans la réflexion sur la transition écologique et solidaire, est essentiellement abordée sous l'angle de la consommation responsable, alors que la réflexion sur les modes de travail, les formes d'entreprendre et de coopération et, plus largement, les modes d'organisation de la production est trop souvent manquante, aussi bien dans les initiatives que dans les recherches menées sur le sujet. Sur cette base, un consortium d'acteurs et d'institutions de recherche en lien avec l'ESS (Coopaname, Manucoop, SCIC Maison d'Economie Solidaire, SCIC TETRIS, Institut Godin, UMR LADYSS, UMR GREDEG), inscrits dans trois territoires (Beauvaisis, Pays de Grasse et Paris), ont formé le groupe TACITE- Travail Autonome, Coopérations et Innovation Sociale pour la Transition Ecologique - engagé depuis juin 2018 dans le programme Cit'in (<https://citin.hypotheses.org/>).

Le terrain de cette recherche action est en quelque sorte un terrain de niveau 2 au sens où nous avons travaillé à partir des terrains qui sont ceux des trois *territoires* depuis plusieurs années, et dont le présent programme a permis la mise en commun. Il est en effet intéressant de concevoir la recherche-action non seulement comme l'application d'un dispositif, mais aussi comme prenant part à une expérimentation et y favorisant et y soutenant la réflexivité et le retour critique - selon une démarche de "co-recherche-action" (Bureau et Corsani 2015). C'est dans cet esprit que les différents membres de notre collectif ont contribué lors des trois espaces de co-production des connaissances qu'ont constitué les trois Universités Ephémères (UE) organisées respectivement en novembre 2018 à Paris (autour des coopératives d'activité et d'emploi), en avril 2019 à Grasse (autours des SCIC) et en novembre 2019 à Beauvais (autour des Pôles Territoriaux de Coopération Economique). Les Universités éphémères sont des moments de travail collectif qui s'intègrent à des dynamiques de recherche-action et constituent des étapes dans des démarches d'éducation populaire (avec les personnes et les collectifs impliqués) et dans des démarches de problématisation commune. On s'attache à la démarche de problématisation au sens que lui donne Dewey de construction collective de ce

qui est le problème à traiter et de ce que les personnes concernées souhaitent et peuvent faire pour s'y atteler.

Dans cette perspective l'objectif de notre communication est double. Premièrement, l'objectif est de présenter les enseignements que nous tirons de l'organisation de trois UE qui sont liées les unes aux autres tout en se déroulant sur trois territoires différents et sur une période d'un an et demi. Ceci nous permettra d'alimenter la réflexion sur les formes de recherche-action cherchant à croiser les problématiques coopératives et écologiques. Deuxièmement, l'objectif est de rendre compte des points communs et des analyses transversales résultants de ces trois démarches de recherches actions considérées chacune en tant qu'*expérimentation*. Ces points d'analyse portent tout autant sur le sens que les acteurs confèrent à la transition écologique que sur l'articulation entre cette dernière et les formes de travail et d'organisation, ainsi que sur les tensions identifiées. De façon plus générale l'enjeu est celui de la mobilisation de personnes, de collectifs et d'organisations engagés dans les transitions écologiques et de l'implication de la recherche dans et pour l'action. Au final nous présentons des premiers points de réflexion qui ressortent, notamment sur les démarches d'émancipation que visent à mettre en œuvre et à soutenir ces initiatives.

Enfin, nous avons choisi d'inscrire cette démarche dans une logique *ordinaire*, comme d'autres recherches, s'intéressent, notamment dans le champ de l'écologie, à la biodiversité ordinaire<sup>1</sup> (c'est-à-dire ne focalisant pas tant sur le tigre du Bengale ou le panda géant, que sur les masses d'insectes de passereaux ou d'amphibiens tout aussi menacés), et plus largement s'intéressent dans de nombreux d'autres champs aux « formes ordinaires » (Blanc, 2008) et plus généralement à la vie ordinaire. La dimension *ordinaire* de la transition est celle vécue par ces collectifs qui agissent et sont sans prétention à fonder un nouvel ordre, un nouveau programme politique, un nouveau régime économique, sans référence à un plan de transformation etc. qui sont loin des tribunes proposant de penser le monde de demain, mais sont engagés à faire à leur mesure. Loin de nous donc l'idée de proposer un programme ou des solutions toutes faites, il s'agit ici d'un retour d'expérience sur trois temps liés à des programmes associant recherche et action qui aboutissent sur quelques clés de lecture pour penser et agir des transitions par le bas, des voies *ordinaires* de transition.

## **1. Retour sur trois Universités éphémères, comme autant de mises en œuvre des relations entre Recherches et Pratiques**

Bien que la question du lien avec la transition écologique ne soit pas au centre des préoccupations du mouvement coopératif, par ses 7 principes définis au niveau international le monde coopératif dispose d'atouts pour aborder la question de recherche que nous posons, et la question écologique que se posent les personnes impliquées :

- L'équité sociale inscrite dans les statuts
- L'adhésion volontaire et l'ouverture à la diversité
- Le pouvoir démocratique exercé par les membres
- Le rôle d'éducation, de formation des membres

---

<sup>1</sup> Rémi Beau, « Nature ordinaire », dans D. Bourg & A. Papaux, Dictionnaire de la pensée écologique, Paris, Presses universitaires de France, 2015.

Ces principes fournissent des points d'appui favorables à la mise en œuvre de modes d'organisation collective de l'agir citoyen pour la transition écologique à travers les activités de travail et d'organisation de la production en favorisant l'expression des motivations individuelles, l'apprentissage de la coopération et l'engagement citoyen. Les principes de Coopération entre les coopératives (N°6) et d'Engagement envers la communauté (n°7) permettent en particulier d'envisager une échelle de réflexion inter-organisationnelle et territoriale qui fait défaut dans l'histoire coopérative. Il est toutefois nécessaire de bien mettre en discussion les principes comme les valeurs des coopératives comme de l'ESS plus généralement, car elles ne suffisent pas à saisir des dispositifs économiques (au sens des conditions réelles d'insertion dans les systèmes de production et de répartition), plus encore quand ceux-ci visent à transformer les conditions écologiques de leur activité. Ainsi, on ne peut jamais se référer *per se* aux seuls principes de l'ACI (L'alliance coopérative internationale), il faut les observer dans leurs conditions effectives d'exercice, dans les pratiques. C'est d'ailleurs en ce sens que les dispositifs de recherche-action sont pertinents : en tant que processus partagé de réflexivité. La recherche action propose en effet une modalité de contrôle de l'expérimentation par les membres engagés même, en lien étroit à des démarches de recherche. Le "contrôle" ou plutôt pour ce qui concerne les méthodes mise en œuvre le retour d'expérience, ou de façon générique les dispositifs réflexifs sont ainsi endogènes, porté par les membres, donc à visée démocratique. L'évaluation n'est alors pas exogène, elle vient des personnes, elle doit cependant toujours se méfier des plaidoyer *pro domo* et des formes d'autojustification, d'où le lien essentiel à des communautés de recherche.

La Co-recherche-action est un processus indissociablement théorique et empirique. Par construction il est ouvert vers le futur, acceptant en cela l'incertain, le mouvement voire l'indéfini. En ce sens la co-recherche cadre mal avec les dispositifs formels de la recherche académique, en ce qu'elle incorpore ses marges d'indétermination et qu'elle se voit confrontée à chaque moment à des alternatives. C'est aussi en cela que la notion de processus, au sens que Desroches donne à l'animation coopérative, est essentielle. L'objectif premier ou apparent de la co-recherche est l'acquisition de connaissances par les membres et par les structures elles-mêmes, qui sont ainsi toujours confrontées à la très complexe question de l'accumulation : qui accumule, qui diffuse, comment se perpétuent les connaissances. L'objectif second est la façon dont la problématisation commune permet la transformation de la réalité.

Notre collectif est composé de structures coopératives qui rassemblent chacune une communauté hétérogène de membres (Coopérative d'activité et d'emploi et SCIC et leur écosystème d'appartenance) pour leur capacité supposée à poursuivre un intérêt collectif, voire des démarches de mutualisation (de moyens, de ressources, de réflexion etc.). Et les trois Universités Ephémères qui nous ont réunis reflètent cette hétérogénéité. Ces formes coopératives engagent différentes catégories d'acteurs et supposent de penser les dispositifs, les dispositions et les routines organisationnelles qui structurent leurs actions<sup>2</sup>. Or si le monde coopératif semble a priori, sur le plan des principes, en phase avec les enjeux écologiques, les formes organisées et les référentiels qu'elles mobilisent (indicateurs, dispositifs de gestion etc.) ne sont pas structurés pour penser écologique et économique *en même temps*. Cet état de fait montre d'ailleurs de quelle manière la coopérative est statutairement construite d'abord

---

<sup>2</sup> C'est ce qui a été impulsé dans les trois collectifs, voir notamment La manufacture coopérative, "Faire société le choix des coopératives" le Croquant, 2014.

comme une entreprise. Les bricolages sont donc légion afin de permettre de nécessaires arbitrages ou orientations<sup>3</sup>.

Loin de vouloir traiter de ces questions uniquement sur un mode théorique et déconnecté des pratiques, nous avons choisi de partir de nos expériences, de nos recherches-actions et de nos démarches respectives. C'est donc une mise en réseau et une mise en commun cherchant à donner des clés sur le "comment" des formes d'organisation qui portent ou peuvent porter les transitions et des modalités de la mise au travail.

Nous ne proposons donc pas un terrain au sens habituel des recherches en SHS, nous proposons de croiser trois initiatives qui sont autant de terrains *per se*, mais aussi des espaces d'expérimentation de la citoyenneté économique.

Notre démarche s'est ainsi appuyée sur l'organisation par chacune des équipes territoriales avec les apports des autres équipes de trois UE dont le principe, initié par La manufacture coopérative, est de regrouper sur deux journées un groupe de personnes « tous et toutes expert-es », impliquées sur un sujet pour partager et diffuser leurs expériences afin qu'elles profitent à d'autres. Les expériences, savoirs-faire et expertises des personnes issues du terrain comme de la recherche se croisent et s'alimentent grâce aux outils de l'intelligence collective qui sont mis en œuvre ou expérimentés de façon multiples par les collectifs porteurs et qui, avec des méthodes diverses, visent à des formes d'échanges partagés ou horizontalisés évitant ou limitant les prises de pouvoir, notamment à propos de la production du savoir ou par l'usage du savoir. Ces pratiques nous apparaissent comme utiles dans la construction d'espaces d'échanges de recherche-Action ou entre recherche et action.

Les trois UE sont ainsi trois moments traduisant à la fois un processus de co-construction d'une démarche commune sur un temps long autour d'un objet de recherche commun et trois étapes symptomatiques des trois manières de penser, de travailler, de se représenter ces enjeux par les trois collectifs (La manufacture coopérative - Coopaname - UMR Ladyss; SCIC Tetris - UMR GREDEG; Institut Godin - la Maison d'Economie Solidaire du Bray - la Maison de Ther). Les trois paragraphes suivants décrivant ces trois UE sont donc à lire comme une mise en abyme de nos pratiques et de nos conceptions de la recherche action.

**La première Université éphémère** "Formes du travail et citoyenneté économique" s'est tenue les 28 et 29 novembre 2018 à Saint Denis (93). Elle s'est donné comme objectif de poser un premier état des lieux sur les modèles économiques du travail autonome en lien à la transition écologique. Pour cela nous sommes partis des expériences menées au sein de plusieurs coopératives d'activités et d'emploi, et de travaux de recherches action déjà menés. Cette Université éphémère a mis au centre de ses préoccupations les tensions qui s'expriment dans la montée du travail indépendant. Les thèmes sur lesquels il a été décidé de travailler<sup>4</sup> ont été définis en début d'UE après un premier temps partant de témoignages de personnes impliquées dans les coopératives (des trois collectifs concernés). A partir de témoignages sur les vécus du travail autonome, avec ce qu'ils portent de représentations différentes de l'idée d'autonomie, et à partir d'un éclairage provenant des travaux de La manufacture coopérative

---

<sup>3</sup> Le Bilan sociétal avait été d'ailleurs conçu comme un instrument permettant de prendre en compte le regard de toutes les parties-prenantes d'une coopérative ou d'une mutuelle, afin de ne pas s'arrêter à des principes, à un discours, ou à des indicateurs de gestion économique. Le Bilan sociétal est en ce sens un instrument pour l'ESS permettant de ne pas se résigner à mettre en oeuvre les stratégies RSE des grands groupes visibles, Bodet et al. 2008.

<sup>4</sup> Parmi les thèmes travaillés : Définition du travail autonome et de la transition écologique ; Reconnaissance du travail et des différentes contributions, notamment le travail invisible ; Transition et responsabilité individuelle - modes d'organisation alternatifs ; Émancipation de l'individu - auto-subordination - écologie personnelle.

(La manufacture coopérative, 2014), la démarche a consisté à saisir les questionnements des personnes présentes, puis de le regrouper en thématiques qui ont été poursuivies dans des ateliers. Ces ateliers ont ainsi été constitué autour des problématiques des personnes présentes à propos des thèmes introduits par les témoignages. C'est une démarche qui facilite des échanges réflexifs.

Revenons sur les contenus.

De nouvelles formes de travail indépendant se développent depuis maintenant une trentaine d'année, associant baisse des subordinations formelles (via l'obligation d'obtenir des contrats, mais "sans contrat de travail", dans la logique d'Uber, Ezoic ou du digital worker) et contrôle sur le travail instrumenté par le client-donneur d'ordre, la concurrence, voire les plateformes numériques. Les transformations actuelles du travail et de l'emploi bousculent en effet la société salariale. Les CAE comme d'autres collectifs ou organisations travaillant à la marge du capitalisme proposent de travailler collectivement à faire face à la flexibilisation de l'emploi, à l'individualisation du travail, à la précarisation des personnes. Penser le travail dans des organisations alternatives expérimentant des voies de transition écologique suppose de construire une troisième voie au choix impossible et paradoxal entre liberté et sécurité (au sens de protection sociale).

Les démarches engagées par les collectifs de travail et les CAE ont une dimension expérimentale, au sens où il s'agit pour les personnes engagées de penser des moyens de mutualiser les risques pour celles et ceux qui ne bénéficient pas des solidarités salariales qui ont été et demeurent centrales dans le contrat social de la société industrielle. Toutes ces initiatives renvoient à des formes d'expérimentation en matière de production collective et se situent comme autant d'alternatives concrètes, qui visent à produire de nouveaux droits (droits à la délibération, droits sociaux) via de nouvelles pratiques et à produire de nouvelles organisations.

Elles travaillent de façon décentralisées, à l'échelle de groupes de personnes ; la coopération est bien l'affaire de *société de personnes*, dans l'esprit de Desroches (1976). Mais elles tentent aussi de travailler en réseau (pensons aux échanges qui ont lieu dans le cadre de la Bigre rencontre, et qui, depuis 2019 se donnent la perspective de fonder une école de la coopération). Ces processus inventifs naissent dans les marges du capitalisme, notamment en résistance aux formes aliénantes du travail (de Grenier et Lamarche, 2018). On se réfère à la notion de marge instituante, ou de pratique instituante afin de souligner la capacité d'action inscrite dans ce que Castoriadis nomme imaginaire instituant dans son ouvrage de 1975. À partir de l'action, à partir de pratiques considérées en tant qu'auto-création, il nous semble que la mobilisation pour l'autonomie des personnes porte un processus instituant à même d'engendrer les conditions de sa réalisation.

La démarche menée dans cette UE attire l'attention sur la quête d'autonomie qui anime les personnes et les organisations. L'autonomie dans le champ de la transition écologique se traduit visiblement sur le plan de l'alimentation ou de l'énergie (ce que donnent à voir nombre d'initiatives qui prennent place dans le programme cit'in). L'autonomie est alors ancrée dans cette matérialité écologique, dans un désir de refonder un lien brisé à la nature, à ce qui nous environne et fait de nous une composante du monde vivant (du monde du vivant). Cela pouvant être intellectualisé ou de l'ordre du vécu, d'un changement de la relation au monde (l'un n'excluant pas l'autre). Mais l'autonomie, c'est aussi la production par un groupe ou une coopérative, de ses propres règles et pratiques de travail, de répartition, etc. Notre démarche

visé à ne pas choisir entre la matérialité de la reproduction, et la matérialité écologique oubliée tant par la dynamique industrielle que par le mouvement social lorsqu'il se pense uniquement autour du "partage des fruits de la croissance". Il ne s'agit pas de faire le procès du compromis social qui s'est façonné autour d'une croissance industrielle et du productivisme, mais de penser comment s'expérimentent d'autres rapports au travail ET au vivant (voire à la transition écologique en tant que transformation).

S'intéresser à l'émancipation économique, ce qui est le sujet de cette UE, consiste à intégrer la nécessité de penser les conditions de la construction du revenu des personnes. Cette dimension économique de la reproduction peut donner lieu à un champ de réflexion sur la matérialité de l'accumulation et de la reproduction (au sens marxiste), et ouvrir nos esprits aux conditions qui permettent aux personnes de sortir la tête du guidon, de ne pas être totalement prises par les conditions matérielles de la construction du revenu. L'emprise de l'enjeu économique (ie. du revenu monétaire) renvoie aux difficultés vécues au quotidien dans les situations de *travail sur projet* ou de *travail à la mission* (ie obligation de toujours trouver un nouveau contrat pour maintenir le revenu). Cette contrainte peut être partiellement desserrée par des formes de mutualisation (c'est là un des rôles clés de la coopérative -cf la forme CAE- et de la mutualisation, (Bodet et al. 2013)). Soulignons, pour faire un lien à une problématique de l'ESS, que penser cette émancipation renvoie à la notion *subsistance* (*Livelihood* au sens de Polanyi, 2011) et aux conditions qui assurent la subsistance des personnes. Dans une société très intégrée, la subsistance est assurée essentiellement via les revenus monétaires. Mais questionner la subsistance permet de ne pas focaliser sur les seules activités économiques de production du revenu apparent, en intégrant souvent des revenus de sources multiples<sup>5</sup> et, dans des tiers lieux notamment, en intégrant des ressources en nature (services troqués, produits agricoles échangés, etc). La notion de « subsistance » met en perspective le construit social (et écologique) de production des ressources nécessaires à la vie humaine.

Pour travailler sur ces pistes de réflexion sur le travail et le travail autonome, nous nous sommes basés sur les travaux et démarches engagés (Manufacture coopérative, 2014) dont les résultats ou réflexions ont servi de support à des ateliers dont l'objet est double :

- Pour les personnes qui entrent dans le processus il s'agit de s'approprier les notions mobilisées (notamment travail autonome/travail indépendant; émancipation économique politique et écologique - voir plus bas), d'en discuter, voire de les faire sienne dans le processus des 3 UE .
- Pour les personnes plus engagées dans ces recherches actions, il s'agit aussi de collecter des situations, de nourrir le propos, de faire évoluer, en particulier en intégrant la TE qui n'est pas un objet central pour ces coopératives dont l'objet est le travail autonome.

Il y a ainsi conjointement l'idée de poser un point de départ commun sur des situations de travail et d'emploi atypiques (i.e. dans "Les Zones grises", Supiot, 2000) et l'idée de d'ouvrir le champ des travaux des coopératives de travail autonome à l'intégration d'enjeux écologiques qui ont été très souvent second, en surplomb, et de fait écrasés par le poids de l'enjeu économique de la construction de revenu décent. Intégrer les enjeux de la relation au monde vivant, écologique, environnemental autrement que comme un discours général est peut-être la question centrale.

---

<sup>5</sup> Voir l'enquête "Revenus et temps" menée par Coopaname et Oxalis, <http://www.coopaname.coop/actualite/revenus-temps-travail-chez-coopaname-oxalis>

**La deuxième Université éphémère** « Les Scic comme véhicule des coopérations territoriales pour la transition écologique » s'est déroulée à Grasse, les 1er et 2 avril 2019 dans les murs du tiers-lieu de la transition écologique et solidaire animé par la Scic Tetris et organisée conjointement avec des chercheurs du GREDEG (Université de Nice-Côte d'Azur). Les Scic, comme toutes les coopératives, peuvent être des espaces de débats démocratiques et d'expérimentations sur les formes de production et de travail. Mais la spécificité de leur statut, imposant le multi-sociétariat, leur permet aussi d'être des espaces publics de proximité, où le débat sur des questions dépassant la recherche de l'intérêt mutuel pour aller vers l'intérêt général est possible par la confrontation des points de vue et intérêts de plusieurs catégories de sociétaires (entreprises, associations, bénéficiaires, collectivités locales, habitants, etc.). Pour autant, cette possibilité offerte par le statut de Scic ne débouche pas systématiquement sur des expérimentations démocratiques vers la transition écologique. En tant que sociétés commerciales, les SCIC sont en effet elles aussi concernées par la prédominance des questions économiques dans la représentation que l'on se fait de leur finalité et de leurs activités. Leur production peut être effectivement tournée vers des biens et services environnementaux et/ou éco-conçus mais la question que nous souhaitons posée était celle des pratiques effectives de citoyenneté économique pour la transition écologique et solidaire au sein de ce type de coopérative.

L'enjeu de cette rencontre était donc, en associant divers publics, de confronter les pratiques et de discuter les conditions de possibilité d'espaces démocratiques (en termes de contexte institutionnel, de gouvernance, d'organisation du travail et de la production) afin que les Scic puissent s'engager dans la transition. En miroir des questionnements soulevés lors de la première UE sur le travail autonome, cette deuxième UE cherchait également à questionner l'autonomie effective dont peuvent disposer des organisations de l'ESS se donnant pour finalité la Transition Ecologique et Solidaire vis-à-vis du contexte institutionnel actuel. S'appuyant sur le terrain de co-recherche-action que constitue la SCIC T.E.T.R.I.S., la question de l'émancipation a ici été posée à un double niveau : celui de la capacité d'une structure coopérative de type SCIC à créer et à légitimer des marges instituant au regard des attentes adressées à une société commerciale pour expérimenter des formes organisationnelles de production propices à la transition écologique et solidaire. Et celui des liens entre ces formes organisationnelles expérimentales et les conditions de l'émancipation économique (subsistance) et écologique des personnes contribuant à titre salarié, bénévole ou volontaire à ces formes coopératives.

Partant du constat établi à la suite de la première UE de la difficulté des participants à appréhender la transition écologique dans leurs réflexions sur le travail, la matinée du 1er avril a été consacrée à l'exploration de la notion de TES. Pour ce faire il a été proposé aux participants de se mettre en posture d'enquête et de partir à la découverte de l'approche systémique et complexe de la transition écologique structurant les activités de la Scic Tetris et de ses partenaires au travers d'une lecture par le prisme des objectifs de développement durable de l'ONU.

La démarche de co-production de connaissances utiles à l'action entre chercheurs (pour certains sociétaires de la SCIC) et praticiens, mise en oeuvre sur le Pays de Grasse à partir de TETRIS et en partenariat notamment avec le GREDEG, n'avait jamais mobilisé le cadre des UE. L'organisation de cette deuxième UE sur le Pays de Grasse a donc nécessité un travail d'appropriation de ce format et sa traduction dans la démarche locale de recherche-action engagée depuis 4 ans. A la suite de la participation de 6 personnes de TETRIS et du GREDEG à la première UE, un travail collectif a ainsi été initié impliquant les structures

sociétaires de TETRIS mais aussi les porteurs de projets de son incubateur-générateur et des partenaires du territoire. L'objectif était double : construire le cadre d'analyse partagé de l'approche de la transition écologique et sa représentation visuelle sous forme de posters qui seront affichés et commentés lors de l'UE. Et impliquer les acteurs locaux dans la co-construction de l'UE, leur donner le sentiment de légitimité leur permettant d'y participer mais aussi alimenter et de favoriser l'appropriation du travail de recherche en cours sur la caractérisation du mode de développement porté par ce type d'action collective sur les territoires à partir des ODD (Fontaine, 2019).

Lors de la première matinée de l'UE organisée à Grasse, pour les participants, l'exploration proposée sous forme de découverte des posters et d'échanges avec celles et ceux portant les activités décrites est venue compléter ou faire écho à leurs propres expériences. Il a ensuite été demandé aux participants, lors de la deuxième demi-journée, de mobiliser cette connaissance pour générer des questionnements autour de trois thèmes : la citoyenneté économique pour la transition écologique, les dynamiques de coopérations territoriales et les formes d'organisation du travail orientées vers la transition écologique et enfin le cadre institutionnel pour faciliter les dynamiques de coopération territoriale et les formes d'organisation du travail orientées vers la transition écologique. Il s'agissait également de permettre aux participants d'expérimenter et de comparer plusieurs formats d'animation. Dans son rapport d'étonnement, Nadine Richez-Battesti soulignera ainsi que les formats d'éducation populaire (« débat mouvant », « fleur de mots ») lui étaient apparus plus efficaces que le traditionnel format du focus-groupe pour générer en collectif des questionnements à partir des expériences vécues.

Ce sont finalement de très nombreux questionnements qui ont pu être formulés par la confrontation des expériences et des connaissances : une approche par les besoins plutôt que par la demande permettrait-elle de mieux penser les dynamiques de coopération territoriale en lien avec la transition ? Existe-t-il des prérequis incontournables à la coopération pour la mise en œuvre de la transition écologique ? L'urgence écologique actuelle est-elle défavorable à la coopération ? Quelles doivent être les libertés individuelles et collectives dans le cadre du travail pour qu'une Scic contribue mieux à la transition ? Comment concilier les temporalités ? Les tiers-lieux sont-ils un facteur favorisant les coopérations territoriales orientées vers la transition ? L'organisation éphémère n'est-elle pas finalement plus efficace ?

Certains de ces questionnements, enrichis par les retours proposés lors de la soirée par les trois grands témoins (Nadine Richez-Battesti, du Lest, Ludovic Kibora, du CNRST du Burkina Faso, et Sylvain Baudet, de la Banque des territoires), ont été explorés plus en profondeur au cours de la troisième demi-journée. Ici encore, le choix avait été fait de proposer aux participants plusieurs supports à leurs réflexions collectives : se filmer, enrichir le wiki, écrire un texte, réaliser un poster, discourir tout en préparant le repas ("blabla cru").

Lors de cette deuxième UE, ce sont donc les formes d'intermédiations acteurs-chercheurs mis en œuvre par TETRIS et son éco-système partenarial (et en particulier le GREDEG) qui ont été mobilisés. En amont, dans la manière dont les activités de recherche ont alimenté la construction d'un cadre commun de présentation des activités de TETRIS qui a permis la participation d'un grand nombre d'acteurs à une rencontre acteurs-chercheurs pour laquelle ils ne se sentaient a priori pas forcément ni intéressés, ni légitimes. Puis au cours des différents temps de cette UE par la proposition de "portes d'entrées" et/ou de formats différents cherchant à faciliter tour-à-tour l'adoption par les participants d'une posture d'enquête, puis de questionnement, puis de débat ouvert et enfin de production de connaissances partagées.

En questionnant la forme coopérative particulière de la SCIC, ce deuxième rendez-vous a exploré les marges instituant orientées vers la TES que cette forme juridique permet tout en prolongeant les questionnements sur les liens individu/collectif et en ouvrant ceux sur les coopérations inter-organisations à l'échelle territoriale.

**La troisième Université éphémère** du programme s'est déroulée à Beauvais (Département de l'Oise, région Hauts-de-France) les 5 et 6 novembre 2019 sous le titre : « Les coopérations économiques territoriales à l'épreuve de la transition écologique et solidaire ». Tout comme les deux premières UE, son organisation a bénéficié des apports de l'ensemble du groupe TACITE, tout en étant organisée localement par les membres initiateurs du Pôle Territorial de Coopération Economique Emergence Beauvaisis et l'Institut Godin. Cette organisation s'est réalisée par de nombreuses réunions de préparation durant lesquelles acteurs de terrain et chercheurs ont construit ensemble la structuration de cette UE. Tout en conservant la ligne du projet global, nous étions dès le départ en accord sur le fait que l'ensemble de l'UE devait être pensé et construit à partir des expériences de terrain intéressantes en matière d'innovation sociale et de dynamique de coopération territoriale.

Ainsi à la suite des deux premières UE, nous sommes partis du constat selon lequel la transition écologique et solidaire est un terme de plus en plus utilisé pour désigner la prise en compte d'enjeux environnementaux, généralement sous le prisme de la consommation. Une interprétation réductrice (à l'image du sens usité du terme développement durable) qui occulte d'autres enjeux (sociaux, démocratiques, etc.) consubstantiels, mais également d'autres pans de l'activité humaine tels que la production ou encore le travail. S'interroger sur les pratiques liées à la production ou au travail, c'est en quelque sorte revenir aux sources de la notion. Cette « insistance sur le faire » caractérise d'ailleurs les initiatives citoyennes « alternatives » se revendiquant initialement de la « transition » (Cottin-Marx, Flipo, Lagneau, 2013). Celle-ci s'est ensuite institutionnalisée à partir de 2010, sous un prisme « environnementaliste » selon Semal (2017). Cette orientation véhicule une vision de la transition comme facteur de « croissance verte », loin de l'idée contrastée de limites à la croissance qui sous-tend les premières initiatives (Ibid., 2017).

Aussi, la troisième UE proposait d'appréhender la transition écologique et solidaire selon une approche élargie des enjeux auxquels les sociétés contemporaines sont confrontées, et d'interroger les formes variées qu'elle peut prendre dans les territoires, plus particulièrement sous l'angle des manières de faire.

Par ailleurs, comme l'affirme Jonet (2012), « la transition n'est et ne sera jamais l'affaire d'un seul type d'acteur. L'ampleur et la complexité de la tâche invitent à miser sur l'action conjointe et si possible coordonnée d'un ensemble de forces économiques, citoyennes, politiques ». Dans cette perspective, la coopération à différentes échelles - interpersonnelle, inter-organisationnelle, interterritoriale - apparaît comme une pratique incontournable permettant notamment de :

- poser les enjeux tels qu'ils se déclinent localement selon les trajectoires territoriales,
- croiser les expertises, intérêts et aspirations,
- apporter des réponses concrètes et parfois structurelles.

Cependant, il apparaît souvent que les dynamiques de coopération territoriale se fondent sur des objectifs de développement économique, intégrant une logique environnementale dans les

« produits de sortie », ce qui laisse à la transition écologique et solidaire une place secondaire et concourt par là-même aux constats soulevés précédemment.

Ces éléments soulèvent ainsi de nombreuses questions, liées à celles posées lors de l'UE 2, telles que : En quoi la transition écologique et solidaire peut-elle être un facteur de coopération sur les territoires ? Que recouvre la transition écologique et solidaire dans les coopérations ? Quelles sont les modalités de coopération favorables à la transition écologique et solidaire ?

Pour mettre ces interrogations en perspective, les participants étaient tout d'abord invités à un temps de découverte autour de sept dynamiques collectives territoriales présentes en région Hauts-de-France : deux tiers lieux (un rural, un urbain), quatre Pôles territoriaux de coopération économiques (sur l'alimentation, le développement local durable, les services à la personne et les éco-activités, l'économie de proximité), un espace multiservices « citoyen et solidaire ». Nous avons ensuite mené un temps « d'enquête » en vue d'identifier comment et pourquoi ces dynamiques agissent dans le champ de la transition écologique et solidaire. Une enquête contrainte par trois entrées : la qualité de vie, le développement territorial et les tiers lieux.

Outre la présence simultanée de chercheurs et d'acteurs de terrain, la relation recherche et action a pris ici une première forme par l'organisation en amont d'un guide d'analyse produit par l'équipe de l'Institut Godin. Présenté sous la forme d'un livret, il proposait notamment aux participants d'identifier des régularités parmi ces sept initiatives. La trajectoire dans le temps et la relation qui peut s'établir entre l'hétérogénéité du collectif et le développement plus ou moins recherché de nouvelles activités constituaient de premiers éléments d'analyse. Ce livret proposait également aux participants de positionner la transition écologique et solidaire perçue au sein des initiatives sur un schéma, soit dans leur finalité/leur moteur, soit dans leur processus de réalisation, ou encore dans la production de biens et de services. L'apéro-recherche, temps commun des trois UE et deuxième forme de relation recherche - action pour cette troisième UE, a consisté à mettre en discussion les travaux en cours de l'Institut Godin sur la construction d'une méthode d'enquête (à la Dewey) débouchant sur une analyse et des chemins pluriels en vue de mener une action collective territorialisée. Enfin, une troisième relation recherche - action a été mise en place lors de cette UE à travers des ateliers de co-développement autour de la dynamique PTCE Emergence Beauvaisis, selon trois enjeux formulés par ses membres initiateurs : l'élargissement du cercle des acteurs présents dans la dynamique, une interrogation sur les manières de faire de la transition un moteur (et non une logique intégrée au développement économique) et un questionnement sur l'implication des acteurs et l'intérêt de la coopération.

C'est donc par l'appropriation et la traduction du format et des principes des Universités Éphémères dans chacun des trois espaces de co-recherche-action préexistants et par l'apport de la diversité de leurs questionnements et de leurs membres autour d'un sujet partagé que nous avons pu co-construire progressivement un méta-espace de réflexion tout en permettant l'acquisition de connaissances par les membres et par les structures participantes sur chacun des territoires impliqués.

## **2. Les éléments transversaux**

Nous proposons ici quelques clés d'entrée sur les constats et les tensions à partir d'un travail sur les trois UE organisées et donc les trois *expérimentations* et leur environnement, tentant

notamment de repérer leur action en termes de marges instituanes, mais aussi de poser des repères sur les opportunités qui apparaissent en interne.

## **2.1. Constats communs, hiérarchies multiples des priorités**

Le premier élément révélé par les dispositifs de rencontres et d'échanges que nous avons mis en place est la confirmation de notre hypothèse sur le fait que les initiatives citoyennes se revendiquant de la transition (au sens écologique ou environnemental), qu'elles soient structurées en coopérative ou non, ne questionnent pas ou peu les modes de travail, les formes d'entreprendre et de coopération. Mais nous constatons également que si les préoccupations et enjeux du développement durable sont unanimement partagés et revendiqués, le terme de transition écologique ne fait pas sens pour certains acteurs qui se reconnaissent davantage dans l'Economie Sociale et le mouvement coopératif alors même qu'ils mettent en œuvre des pratiques qui participent à cette dernière.

Le deuxième constat est lié aux processus de changements par la transformation sous-entendue dans le terme de transition. Si les conceptions et voies de transformation sont plurielles, à l'image des travaux de Scoones et *al.* (2020) qui les synthétisent par les approches structurelles, systémiques et habilitantes, la transformation est intimement liée à la diffusion. Dans cette perspective, le processus de changement est institutionnel : le changement des représentations et des pratiques se diffuse par différents canaux qui structurent la transformation elle-même.

La transition écologique et solidaire peut alors être vue comme un processus de transformation sociétale qui s'établit par la modification de représentations et de pratiques à différentes échelles. Or nous constatons que les enjeux posés par les acteurs se structurent principalement autour de l'émergence de projets, et de l'aspect matériel de ces projets; le terme matériel étant principalement pris au sens d'organisationnel. Leur préoccupation est davantage centrée sur la création et la structuration de leur organisation sous l'angle de la gouvernance, de l'immobilier, etc. Le prisme de la faisabilité socio-économique est très prégnant : statut juridique, modèle de gouvernance, modèles économiques dont les questions liées à l'autonomie ou la dépendance et à la valorisation auprès des financeurs, acquisition et/ou gestion de l'infrastructure, autant de thèmes très auto-centrés sur l'organisation (et moins sur la transformation) cités lors d'un atelier Tiers Lieu dans le cadre de l'UE3. Ce constat n'est pas déconnecté de la première tension identifiée ci-dessous qui fait référence à « l'atterrissage » des discours sur les grands défis mondiaux dans les processus de développement des projets concrets portés par les participants.

Il se dégage de ces trois moments d'échange que ces initiatives citoyennes donnent à voir plusieurs types non-exclusifs de rapport à la TES. La transition écologique peut se situer

- dans le discours général,
- dans les produits,
- dans les process mis en oeuvre,
- dans la finalité poursuivie.

Il faut également souligner que certaines se positionnent avant tout dans le S de TES. Mais notre panel et nos questionnements nous ont permis de mettre en sus en évidence des formes de hiérarchisations implicites de la place relative accordée à la TES et à la réflexion sur le travail. Nous pouvons ainsi distinguer en première lecture :

1. les initiatives dont la TE est clairement le moteur, la finalité, sans toutefois forcément questionner le travail,
2. celles qui produisent des biens et services en lien avec la TE sans forcément questionner leur manière de faire en général,
3. celles qui se centrent sur la manière de faire, d'organiser le travail, de coopérer sans identifier le lien potentiel à la TE tout en pouvant être sensible aux enjeux du DD,
4. celles où la TE est explicitement située dans la manière de faire, d'organiser le travail, de coopérer.

Cette proposition de classification des organisations et des initiatives participantes doit être complétée par la prise en compte du positionnement multivocal que peuvent prendre les personnes les représentant. Il faut ainsi distinguer la manière dont les leaders font le récit de l'organisation, la manière dont ses représentants se présentent aux financeurs, la manière dont elle est perçue et traduite par ses différents types de membres<sup>6</sup>. Il est ainsi possible d'observer une organisation dont la TE est la finalité affirmée par ses leaders et dont certains membres considèrent qu'ils sont totalement en cohérence avec cette finalité en proposant une activité ou une production en lien avec le "marché" de la TE.

Nous trouvons donc au sein même des initiatives qui mettent en oeuvre des pratiques de développement durable, de travail autonome et/ou de coopération, des tensions relatives au rapport entre représentation et agir.

## 2.2. Les tensions

Il existe premièrement une tension entre des discours sur les enjeux sociétaux globaux reconnus comme systémiques et "l'atterrissage" (Latour, 2017) dans des activités concrètes où on évoque finalement des écogestes d'économie d'énergie, une recyclerie, un *Repair Café* ou un garage solidaire. Le constat de l'impasse du système économique actuel est ainsi partagé dans les discours mais les activités imaginées et mises en oeuvre concourent en fait à sa continuation moyennant quelques aménagements - un garage bien que solidaire restant ainsi voué à la promotion des déplacements automobiles. Cette première tension, de loin la plus fréquemment relevée au cours des 3 UE, renvoie à la difficulté que nous avons - individuellement et collectivement - à imaginer la fin du modèle de développement actuellement dominant (de Sousa Santos, 2011): Il est actuellement aussi difficile d'imaginer la fin de ce modèle et ce qui pourrait le remplacer que d'imaginer qu'il n'ait pas de fin. (Cf. J.-P Dupuy à propos du "catastrophisme éclairé").

Les acteurs et chercheurs présents se retrouvent tous dans une représentation de l'impossibilité que le fonctionnement économique actuel perdure mais beaucoup ne projettent concrètement que des activités productives de biens et services écoresponsables et/ou écoconçus concourant finalement à la croissance verte et à une soutenabilité faible. Et cet atterrissage dans des formes d'activités finalement peu, voire très peu, transformatrices est souvent justifié par la nécessité d'assurer des revenus permettant conjointement la pérennité de l'organisation et l'émancipation individuelle. L'une des justifications qui est également ressortie durant l'UE3 réside dans la nécessité de composer avec les pouvoirs publics – pour ne pas dire les élus – qui craignent de se mettre en danger politiquement en soutenant des

---

<sup>6</sup> : On sait bien que la généralisation des demandes de justification sur l'impact social a produit une capacité croissante à l'autojustification par professionnalisation du discours et dispositifs d'évaluation. En revenant sans cesse à une relation prix-quantité sous la forme d'une relation linéaire ressources - impacts, ces méthodes ne favorisent ni la pluralité des points de vue ni la pluralité des représentations de la valeur (Besançon, Chochoy, 2019).

initiatives transformatrices. Le caractère multi-acteurs des projets a plus largement été mis en exergue, comme un processus pouvant aussi contraindre les activités développées et concourir à cet « atterrissage ». Quels seraient alors les processus qui favoriseraient des liens cohérents entre les enjeux sociétaux ressentis et “l’atterrissage” de ces derniers ? Quid aussi de la mise en œuvre de proposition pratique de soutenabilité forte dans le monde actuel et ses dispositifs d’évaluation-sanction économiques?

A l’inverse, les quelques initiatives citoyennes présentes qui vont vers la soutenabilité forte en intégrant dans leurs activités économiques des éléments de transformation de la relation au monde se heurtent à la question de l’émancipation et de la reproduction que leur mode d’organisation génère *effectivement* pour leurs membres. En effet, ces initiatives qui tentent par la réflexion et par le faire d’imaginer la fin du système économique dominant (ou au moins de certains de ses attributs) peinent à permettre à leurs contributeurs d’accéder à un niveau de vie décent. Elles sont elles-mêmes confrontées à la question récurrente de la pérennité de leur “modèle économique” (entendu comme capacité à faire face à leurs engagements monétaires, notamment à la capacité à produire du revenu pour les membres). Et de fait, leur précarité économique permanente en termes monétaires génère des tensions qui se répercutent sur les personnes qui y contribuent.

- Soit ces personnes sont insérées dans une activité économique marchande leur permettant un engagement bénévole auprès de ces initiatives. Et alors l’agencement de revenu et de temps qui leur permet d’agir ne traduit pas une autonomie de l’organisation.
- Soit la précarité monétaire de l’initiative se répercute sur les personnes qui la mettent en œuvre et sont ou restent en situation de précarité. Si l’initiative ne permet pas d’assurer la fonction de subsistance reproductive ou si la frugalité annoncée est plus de l’ordre d’une pauvreté assumée, il faut alors un puissant projet politique pour que des personnes puissent durablement se sortir des modalités normales de consommation dans une société donnée. Et ce point là ne peut pas être porté par le haut, par des dispositifs qui s’imposeraient, au risque de verser dans un niveau de violence symbolique fort. Les démarches partagées de recherche-action peuvent être un des moyens de la médiation sur cette réalité tangible des conditions de vie précaires de nombre de personnes engagées.

Entre un atterrissage dans des activités produisant finalement au mieux de la croissance verte et la précarité durable associée à la poursuite de la fin du système, les initiatives se répartissent sur un continuum et leur positionnement peut aussi évoluer dans le temps. On a eu ainsi à voir toute une palette d’entre-deux, entre penser la fin du système et produire de la croissance verte, entre penser par les revenus et penser par le projet de mutualisation etc.

Ce continuum rejoint celui dessiné par la tension entre visée/action transformatrice et visée/action réformatrice vis-à-vis du fonctionnement économique actuellement dominant qui structure la dynamique institutionnelle de l’économie sociale et solidaire et du mouvement coopératif depuis le 19<sup>ème</sup> siècle. Quand cette tension prend place dans une représentation des enjeux sociétaux où la question sociale était la question centrale, elle ouvre sur la dimension émancipatrice et autonomisante du travail. Au 21<sup>ème</sup> siècle, la question sociale se maille à la question écologique ouvrant sur la dimension soutenable de l’activité humaine et même plus fondamentalement sur le questionnement des fondements de notre ontologie, de notre rapport au monde (à la manière notamment de Descola, 2005). Les initiatives rassemblées au cours de notre recherche-action expérimentent finalement toutes des

bricolages institutionnels, soit à partir de la question du travail, soit à partir de la question de la soutenabilité, qui génèrent en leur sein des tensions entre réforme et transformation.

On a alors également différentes configurations sur la mise en oeuvre concrètes du questionnement Descola-Latour: comment à l'échelle d'expérimentations coopératives peut-on intégrer l'enjeu de la coupure nature-culture, et intégrer le non-humain ? On voit bien les tensions ou dissonances que cela peut produire dans le passage au concret. Il est ainsi tout à fait possible, et même de plus en plus présent, de se retrouver dans un discours général et politique en faveur d'activités qui dépassent les coupures ontologiques nature-culture, humains-non humains afin de mieux pour penser "Ce à quoi nous tenons" (pour reprendre le titre de l'ouvrage d'E.Hache (2011) qui situe la réflexion dans une approche pragmatique). Une telle démarche nourrit l'émancipation politique et écologique des organisations et des collectifs (on y reviendra plus loin). Mais les conditions concrètes, en particulier les modalités d'intégration d'activités productives dans des marchés (certes très différents les uns des autres) et donc faisant face à des activités concurrentes, posent de façon directe et crue la question de ce qu'engendre la nécessité d'être encadré dans les circuits économiques existants. Et cela parfois à l'encontre des valeurs énoncées. La notion de réalisme économique se trouve ainsi en permanence remobilisée lors des travaux des UE, en particulier par les personnes en charge des collectifs économiques (en position de direction des structures en particulier). De fait l'enjeu de construire des mondes partiellement en circuit fermé se pose, comme se pose la question essentielle de ce qu'engendre la concurrence dans une activité productive, alors même que les situations que nous avons eu à observer souhaitent se situer hors des effets habituels et délétères de la mise en concurrence. On pourrait ainsi voir en quoi des espaces (les territoires qui sont animés par la dynamique intercoopérative, comme cela a été souligné en particulier pour le Beauvaisis lors de l'UE 3) parviennent à mettre partiellement à distance les relations de concurrence entre produits/productions/entreprises. C'est là tout l'enjeu de territoires d'intercoopérations.

La tension entre représentation et action, vécue et donnée à voir par les initiatives citoyennes présentes, fait écho à une autre tension révélée notamment du fait de la présence de représentants-tes de collectivités locales qui sont partenaires de ces initiatives. Il s'agit de la tension entre les finalités choisies, assignées et subies. Cette forme de tension s'exprime à plusieurs niveaux :

- entre les initiatives citoyennes de la TES et les pouvoirs publics et plus largement l'ensemble du contexte institutionnel extérieur. Une finalité de soutenabilité forte peut alors être rabattue par les contraintes externes (processus d'institutionnalisation, isomorphisme institutionnel) sur une soutenabilité faible.
- au niveau organisationnel dans la question récurrente du modèle économique. Cette tension s'est particulièrement exprimée lors de l'UE 2 lorsqu'après une journée consacrée à explorer les expériences d'activités et d'organisations permettant de mettre en oeuvre une finalité choisie de durabilité forte, la question du modèle économique de la SCIC TETRIS a ressurgi comme un rappel de la finalité assignée à toutes structures productives et dont il n'est pas question dans les imaginaires qu'elles puissent s'affranchir. C'est donc la notion même de modèle économique d'une organisation qui s'est trouvée questionnée. L'émancipation organisationnelle vis-à-vis de la notion normée de modèle économique (y compris dans son acception plurielle au sein de l'ESS) qui permettrait de poursuivre cette finalité choisie suppose alors de réfléchir sur la capacité des initiatives à produire des moyens de vie décente. C'est cette notion de moyens de vie décente abordés par TETRIS par le prisme des

“équivalents de la richesse”, notion empruntée à J.B. Godin qui doit être déconstruite et reconstruite pour la quête de l’autonomie, qu’elle soit organisationnelle ou individuelle.

- au niveau du travail autonome qui incarne à son corps défendant l’entrepreneur “foucaldien”. La figure de l’entrepreneur indépendant est le produit d’un processus reposant sur une domination sans précédent de la rationalité humaine individuelle, une rationalité procédurale, centrée sur un sujet libéral, affranchi. On se réfère à Foucault pour le décrire au sens où Foucault a caractérisé le moment de fabrique du sujet indépendant, et ce faisant il contribue à une critique du processus politique qui institue des homo economicus coupés des mondes sociaux. La figure de l’indépendant rend compte du poids qui pèse sur la personne, et dont l’univers politique qui l’entoure concourt à faire de lui un surhumain qui vivrait de ses performances toujours renouvelées et mesurées. Evoquer l’entrepreneur foucaldien c’est souligner l’existence d’un idéal-type néo-libéral d’individu super-performant, capable tout seul. Dans le cas des coopératives de travail autonome, la dimension principalement individuelle de la construction du revenu et de l’activité participe de la façon dont les personnes se représentent elles-mêmes leur propre travail. Il s’agit pour ces coopératives d’articuler la dimension individuelle de l’autonomie ancrée dans l’activité économique avec la démarche collective (au sens où la coopérative est vectrice de salarisation). On voit alors nombre de combinaisons entre vécus individuels et vécus collectifs. La tension sur la dimension individuelle du travail indépendant vient du primat de la question économique ; de ce que cette question est renvoyée à l’échelle de la personne et de sa capacité à engendrer son revenu elle-même. Pourtant il est nécessaire de différencier travail indépendant et travail autonome, car la démarche collective que porte la CAE, à la différence de tant d’autres statuts (cf. autoentrepreneur) et en parallèle d’autres initiatives (coworking, collectif de professionnels par exemple), vise à penser une activité autonome, dans un cadre et grâce à des échanges collectifs. D’où l’expression “être indépendants à plusieurs” (Cf. Corsani Bureau, 2015, Bodet et al. 2013).

Mais la puissance de l’idéaltypologie de l’indépendance, de l’individu entrepreneur de soi, a construit une solide représentation individuelle de l’activité, des solutions, ainsi que des discours sur soi qui prennent une place importante (y compris dans les dispositifs de recherche-action comme on a pu le noter lors de l’UE1). Et ceci alors que nombre de problématiques sont communes aux différents membres et sont collectives au sens de l’organisation de services par la coopérative. Ceci pose de réelles difficultés à penser en même temps individus et collectifs, et aussi représenter les personnes (cela notamment au sens des *Instances de représentation du personnel*, Lamarche et Lefevre, 2018).

Cette tension entre finalité choisie, subie ou assignée qui met à jour les dynamiques d’émancipation individuelles et collectives, révèle également d’autres tensions se situant au niveau des temporalités. Les structures et les personnes sont quasi toujours plongées dans l’urgence, qui est principalement liée à leur propre survie *économique*. La survie économique se présente sur le court terme alors que nombre d’enjeux écologiques ou climatiques se présentent sur un terme plus lointain. De ce fait d’autres enjeux (l’égalité femmes hommes, la lutte contre le réchauffement ou pour la biodiversité, etc...) ne sont pas à l’agenda *immédiat*. Dans une autre recherche action menée en parallèle, *Fabriquer l’égalité*<sup>7</sup> nous soulignons que

---

<sup>7</sup> Recherche-action *Fabriquer l’égalité* et l’ouvrage collectif qui en est sorti *Fabriquer l’égalité – Manifeste pour en finir avec le sexisme dans l’économie sociale et solidaire*, Coordonné par C. Bodet, Éditions de l’Atelier.

souvent dans l'ESS l'égalité est postulée, qu'elle est ancrée dans les statuts, mais dans l'activité concrète, dans les délibérations, dans la gouvernance, ce n'est presque jamais prioritaire. Ces formes de primat d'une urgence économique ont été conjointement mobilisées par les travaux sur la dégénérescence des coopératives, montrant comment les risques de banalisation sont présents. Face à cette dynamique de l'urgence de court terme liée à la survie économique qui pousse à l'accélération, on trouve l'urgence écologique qui nécessite au contraire un ralentissement. Mais cette urgence-là ne trouve aucun relais concret, aucune force pour agir<sup>8</sup>.

Les participants et les participantes aux trois UE sont revenues régulièrement sur les souffrances individuelles générées par l'ensemble de ces tensions. Souffrances dues aux formes de travail, souffrances provoquées par la surcharge de travail que génèrent les coopérations, surcharge cognitive liée à l'appréhension des urgences et à l'ampleur des grands défis auxquels nous devons faire face; souffrances provoquées par la dérive de missions imposées par le contexte institutionnel et la perte du lien entre aspiration partagée, actions menées et regards posés sur l'action<sup>9</sup>. La question des souffrances a été de fait présente dans les 3 UE, mais située de façon différentes : la première UE a permis d'exprimer des registres liés à l'isolement, mais plus encore à l'individuation de la responsabilité et à la gestion des temporalités. C'est d'ailleurs au coeur du projet politique des coopératives de travail autonomes que de formuler une réponse collective à cela. La démarche des CAE est la mutualisation; ce qui apparaît en particulier efficace pour des petits collectifs formés au sein d'une coopérative<sup>10</sup>. La deuxième UE a, quant-à-elle, mis en évidence les souffrances vécues par les personnes contribuant à des dynamiques collectives en précarité permanente et celles liées aux tensions entre aspiration, réalisation et évaluation. La piste évoquée pour prendre soin de ces souffrances a été celle d'une remise en collectif des angoisses individuelles générées par ces tensions. L'idée qu'une dynamique collective puisse aussi avoir à gérer ce type de "communs négatifs" a ainsi été évoquée. Les souffrances ont été mises en évidence à deux reprises durant la troisième UE. Ce fut tout d'abord la première thématique échangée lors de la construction de l'UE avec le comité local sous l'angle de la surcharge liée à la gestion des temporalités. La construction d'un collectif nécessite des formes de convention et de coordination entre les personnes qui doivent non seulement les construire au sein de leur propre organisation mais aussi à une échelle territoriale entre partenaires. Les souffrances ont ensuite été liées aux formes de coopération et aux tensions entre finalité choisie et subie, notamment dans les liens avec les pouvoirs publics. L'objet des tiers lieux travaillé dans les trois UE a fréquemment été le support de ces expressions liées aux souffrances. Et l'atelier dédié à cet objet lors de la troisième UE nous a permis de formuler la proposition que dans ce type d'initiative citoyenne pour la transition, le vécu individuel et collectif, positif comme négatif, s'incarne dans le lieu et de ce fait ce sont les personnes qui animent ces lieux qui se trouvent à l'assumer. Ceci renvoyant pour les personnes-clé de ces organisations à un travail de l'utopie (pour reprendre les termes de Michel Lallement sur le Familistère Godin à Guise) aux dimensions multiples qui produit de ce fait une surcharge aux dimensions cognitive et

---

<sup>8</sup> Le confinement (Covid-19) vécu pendant l'écriture de cet article induit de fait un ralentissement sans précédent. A la suite de cette période exceptionnelle, le temps nous dira quelle urgence est alors accélérée et quels enseignements nous en tirons. Il sera temps assurément de revenir sur les activités qui sont essentielles et celles qui ne le sont pas; l'exposition de catégories de travailleurs et plus encore de travailleuses très peu reconnues socialement ou salarialement nous a tous frappé.

<sup>9</sup> Le regard que l'on porte sur les activités de travail renvoie à la tension entre souffrance inhérente au travail lui-même (au sens qu'en donne Christophe Dejours notamment, au sens de la peine et de la difficulté intrinsèque du travail transformateur) et émancipation provenant du travail en tant que création, œuvre).

<sup>10</sup> C'est l'un des résultats centraux de l'Enquête revenu et temps déjà évoquée. Soulignons que l'effet positif du travail collectif sur le niveau du revenu est remarquablement plus important pour les femmes que pour les hommes. Soulignons aussi dans la période Covid qui affecte profondément les activités indépendantes, que les dispositifs de mutualisation amortissent le choc de perte d'activité.

affective. Ces considérations nous renvoient finalement à la place et aux soins accordés aux souffrances individuelles, collectives, humaines et non-humaines dans ces initiatives et nous rapproche des analyses dans la logique du Care.

L'autre grande question que nos échanges ont mis en exergue et qui est à la fois le résultat des tensions précédentes et elle-même source de tensions à l'origine de souffrances, est la question de l'évaluation. Les initiatives réunies ont fréquemment exprimé une tension entre leur finalité - qu'elle soit en premier lieu orientée vers le travail autonome, les coopérations territoriales ou bien la TES - et une évaluation quantitative attendue, voire exigée, par les financeurs. Cette attente extérieure - s'exprimant dans des outils de mesure, des indicateurs, des tableaux de bord...- entre en tension avec les processus d'évaluation différents que les participants aimeraient avoir le temps de mener pour poursuivre leurs finalités propres (et qui pour certains sont intégrés à leur pratique interne, et leur communication interne). Cette tension pèse sur les personnes, s'incarne dans leurs pratiques et dans les lieux et induit des (possibles) dérives de mission. De ce porteur de projet qui souhaite (comme beaucoup) "changer le monde" et à qui on demande "As-tu un modèle économique? Pourras-tu être autonome financièrement à trois ans ?" ; à cette structure qui se dote d'un outil d'évaluation de son mode de développement basé sur les ODD et à qui on demande d'indiquer son chiffre d'affaire et le nombre d'emplois créés parce que "ça au moins c'est parlant" ; en passant par ces projets environnementaux dont le financement sera assuré par un fond de paiement aux résultats ; les instruments d'évaluation et les représentations qu'ils véhiculent génèrent des tensions et des souffrances au sein des initiatives citoyennes pour la transition. Et ce d'autant plus que ces instruments sont ancrés dans une logique néolibérale et mis en œuvre par des personnes et des structures qui se défient (intellectuellement) de la mise aux normes par l'évaluation<sup>11</sup>. Les témoignages montrent que les injonctions paradoxales qui en découlent s'impriment y compris dans les corps. L'évaluation recherchée au regard des finalités poursuivies étant peu outillée et sortant du cadre des financements, ce sont finalement les personnes qui de facto la réalisent par leurs affects (d'où parfois une expression de la souffrance). Cela nous renvoie à cette ambition quelque peu démesurée qu'il y a à se déprendre des structures d'ensemble de l'ordre économique; problématique que connaît bien le monde coopératif.

### **3. Des pistes de transformation**

Au regard des constats et tensions précédemment soulevés, nous estimons qu'il est nécessaire de revenir sur des auteurs et des notions qui permettent de penser la transformation. Loin d'être déconnectés des 3 UE, ces derniers ont été cités ou rapportés lors d'une ou plusieurs Universités éphémères. C'est aussi nous semble-t-il une caractéristique importante des démarches de recherche - action que de nourrir l'imaginaire et les représentations, dans le but de transformer nos pratiques (et de construire le futur).

Dans cette perspective, la notion d'émancipation économique que l'on a mise en avant pour questionner les initiatives de transition écologique, peut être vue au sens étroit ou au contraire en un sens beaucoup plus large. Le travail de fond de l'économie politique a en effet pour objet de penser l'économie dans la sphère sociale et politique, et nombre de travaux d'écologie politique vont permettre d'étendre encore le champ des préoccupations. C'est à ce titre qu'il nous semble intéressant de faire discuter, dans des relations dialectiques,

---

<sup>11</sup> . Il se passe pour les organisations coopératives le même type effet délétère du pilotage par les instruments que pour les hôpitaux par ex

l'émancipation économique, en tant que condition de possibilité matérielle-budgétaire de l'autonomie des personnes, avec les formes d'émancipation politique : construire des « entreprises partagées » pensées et agies dans l'esprit d'un travail politique de ressources communes et de gouvernement collectif et soutenir les trajectoires de personnes basées sur l'autonomie du sujet, sur sa maîtrise.

Nous retrouvons une relation bien identifiée dans le mouvement coopératif entre émancipation économique et émancipation politique. Rappelons qu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle ces deux approches se sont opposées, ce qui a engendré une scission fondamentale au sein du mouvement ouvrier en particulier en France (entre mouvement syndical et mouvement coopératif) (Draperi, 2012). D'une part Proudhon met en avant l'émancipation économique qui structure l'agir coopératif, dans le sens où ce qui prime est la nécessité de s'organiser entre travailleurs-producteurs. L'émancipation est située dans le travail productif auto-organisé (mais différemment d'une relecture "artiste")<sup>12</sup> en ce qu'il fournit les moyens matériels de ne pas être subordonné au capital. Pour Proudhon, cette émancipation économique s'oppose à un mouvement qui vise de façon centralisée une émancipation politique. Il s'oppose ainsi à Marx pour lequel l'émancipation ne se situe pas dans le travail au sens de l'activité, ni dans la *fabrique* dans une acception autogestionnaire, mais dans la lutte politique. Il s'agit alors de s'extraire radicalement de la subordination au capital, et non pas de fonder des alternatives au sein du capitalisme comme le propose le mouvement coopératif. Cette tension entre visée autogestionnaire ancrée dans la production par de petits collectifs et visée révolutionnaire ancrée dans le mouvement politique est fondatrice des imaginaires politiques critiques du capitalisme.

A cette relation économique-politique bien identifiable, s'ajoute la matérialité de la relation au monde vivant qui est *de facto* évacuée par les représentations comptables et marchandes de l'économie, en particulier car elle ne dispose pas des indicateurs (quantitatifs et monétaires) pour exister, pour *performer*... Il y a là une autre forme d'émancipation, qui sera à penser en termes écologiques, et qui va transformer radicalement la tension dialectique binaire économique-politique. Il ne s'agit pas de *s'émanciper* de la relation au monde vivant, ce qui ne pourrait que renforcer le projet prométhéen de la société moderne de se couper du monde vivant par le moyen de sa maîtrise technique et machinique. Il s'agit au contraire de *s'émanciper* en renouant le lien avec "ce à quoi nous tenons" (signifié ici en référence à l'approche pragmatique d'Emilie Hache, en référence au titre de son ouvrage de 2011), permettant de penser aussi le lien au non-humain, au monde vivant dans son ensemble.

Si l'on veut poursuivre la référence à Polanyi évoquée plus haut, on pourra souligner que c'est la préservation de nos encastres écologiques, sociaux et de proximité qui doit être toujours resituée face à l'encastrement marchand et comptable. Ce réencastrement écologique nourrit une (possible) émancipation. Un retour vers une moins déchirante coupure nature-culture.

La dimension écologique ne parvient toutefois que difficilement à toucher la question sociale dans les activités qui sont en tension sur la production du revenu. C'est un constat frappant et récurrent. Le contenu des échanges menés durant les 3 UE nous montre que différents agencements des priorités coexistent. On peut considérer ces agencements de priorité en termes de registres d'émancipation souhaités. Chez Gorz notamment, comme d'autres références « écosocialistes », se trouvent des points d'appui intellectuellement solides, mais

---

<sup>12</sup> Le terme "artiste" est à prendre ici au sens que lui donnent Boltanski et Chiapello (1999) pour caractériser, à la fin du 20<sup>e</sup> siècle, un moment où s'exprime une demande de créativité et d'autonomie dans le travail, notamment le travail des cadres.

déliçats à ancrer dans l'action. Cela ne fait que renforcer l'intérêt de mener des démarches de recherche ancrées dans l'action et non à distance (critique) des objets et des pratiques. Partir des expérimentations nous permet de saisir comment s'incarnent matériellement les tensions entre les registres d'émancipation. Le temps des UE et la capitalisation en cours peuvent se donner pour objet de "devenir capable ensemble" pour reprendre la formule qu'Emilie Hache (2011, p. 211) utilise à propos de l'approche pragmatique et de sa capacité de mettre en discussion "ce qui compte" pour les personnes engagées et au final de sa capacité à faire de cela un objet politique à l'échelle de collectifs qui sont susceptibles de s'en emparer. On peut alors faire le lien à la démarche "reclaiming the commons" (Hache 2011, p. 222) dont l'objet est l'invention ou la réinvention de moyens et pratiques de vivre et travailler ensemble.

Chez Gorz le terme d'hétéronomie est central, il permet de discuter avec celui d'autonomie qui est essentiel chez Castoriadis (1975). La pensée de Gorz (1988, 2001) se bâtit sur une critique de l'aliénation du travail puis une démarche d'écologie politique critique de l'écologie productiviste (en développant des thèmes articulés autour de décroissance, production à taille humaine, proximité etc.). L'hétéronomie qualifie pour lui la non-maîtrise par le sujet et donc sa perte d'autonomie. L'individu est alors dirigé « de l'extérieur ». L'organisation bureaucratique produit une "hétéronomie programmée" (c'est l'organisation ou le pouvoir normatif qui dirige l'action des individus). Le marché fonde une hétéronomie qualifiée de "non programmée". Ce sont des processus d'aliénation composés de deux phénomènes inhérents à l'approfondissement de la division du travail. Pour Illich, il est possible de se prémunir de la contre-productivité des institutions en développant une synergie positive composée d'un mélange respectueux du "mode de production hétéronome et autonome". Le problème de la contre-productivité des institutions se pose lorsque l'hétéronomie "prend le pas" sur l'autonomie. Lorsque l'emprise bureaucratique et l'autonomisation de "l'esprit de marché" ne permettent plus de penser la pluralité, c'est tout un pan de la société qui doit se conformer.

Et l'on voit bien en particulier lors de l'UE 2 à Tetris de quelle façon ce recours à l'autonomie ou la maîtrise de production à taille humaine contre certaines formes de division du travail est un des moteurs essentiels de l'action des personnes, tout en vivant une tension permanente. L'inscription dans un lieu (on pense ici à la logique de tiers lieux en particulier) inscrit ces pratiques directes dans l'espace. Penser ce qui nous coupe de notre lien au monde vivant, à la biosphère prend place assez logiquement à propos de l'alimentation, mais les relais sur les champs des transports, de la technique (avec les *low tech* et les ateliers de réparation) sont assez nombreux aussi. Ce désir de sortir de l'hétéronomie peut se mixer avec une réflexion sur ce qui construit la séparation d'avec la nature (coupure anthropologique majeure, décrite notamment par Descola).

Descola (2005) a montré de quelle façon le dualisme nature/culture qui structure le mode de pensée et de vie occidentale n'existe pas dans nombre des cultures amérindiennes. La nature n'est pas une extériorité pour ces peuples, elle est immédiatement sociale, sans-coupure entre humains et non-humains. Ce qui prime est la relation, Descola prend « le parti pris d'envisager la vie sociale du point de vue des relations qui en forment la trame, un choix qui suppose de concéder à ce qui relie une stabilité et une régularité structurelles plus grandes qu'aux actions contingents des éléments reliés » (Descola 2005, p. 137). Dans des sociétés sans rupture entre nature et culture, réconcilier conservation et développement de la nature ne se construit pas comme un projet de société. Dans le contexte occidental dans lequel prennent place les trois situations qui nous mobilisent, la notion de *réconciliation* est toutefois un acte qui prend du sens pour nombre des personnes engagées dans des logiques qui prennent le nom

de développement durable, pratiques environnementales, transition écologique. En effet les coupures vécues, de même que les coupures épistémologiques (nature/culture en particulier) affectent les personnes. Chercher à les dépasser peut-être un puissant moteur de l'action. La situation que l'on observe est celle d'une volonté d'un nouvel ancrage, d'un rééquilibrage, même si l'on est loin des sociétés amérindiennes qui fondent le travail anthropologique de Descola. Penser un décroisement, une critique de la coupure radicale nature/culture et voir comment sont intégrés différents modes d'habiter et différentes relations au vivant peut nous aider et peut porter les collectifs... Descola entend substituer à l'opposition nature/culture l'étude des structures qui président à l'établissement de différentes formes ontologiques (des formes d'être au monde, de se situer dans le monde vivant), soyons bien clair que rien ne permet de situer les démarches ici menées ainsi que les trois recherches-actions comme des changements d'ontologie ou des ruptures anthropologiques ! En revanche on peut souligner que des questionnements que nous avons rencontrés et qui nourrissent ces trois situations renvoient à ces coupures et à la façon dont des personnes souhaitent y réfléchir, ou vis-à-vis desquels il s'agit de prendre un peu de champ.

Les propos de Descola sur la variété des relations au vivant et au non-humain peuvent éclairer les démarches de personnes engagées dans des nouvelles manières de produire, de travailler, d'habiter. Ils éclairent un certain besoin de reconnexion au vivant (à la nature entend-on souvent). Il s'agit d'une lecture simplifiée de Descola, dans une visée pratique. Cela n'a pas de prétention à discuter des fondements de notre société. Descola s'intéresse en effet à des représentations profondément interiorisées par les personnes, non conscientes "dotés d'un haut degré de généralité : les « schèmes intégrateurs de la pratique »" (2005, p. 204), alors que les démarches qui sont les nôtres et sont l'objet de cette contribution se situent dans des façons d'habiter, de travailler et de produire, sans prétention à bouleversement anthropologique.

Ces manières d'habiter et de vouloir recomposer des activités renvoient à différentes critiques bien identifiées dans le champ de l'ESS, en particulier à propos des registres de valeur. Ajoutons qu'il est aussi question de prendre en compte l'univers sensible. C'est dans ce sens que l'esthétique environnementale renvoie à l'expérience sensible qu'un être va avoir du monde qui l'environne : « la perspective esthétique envisagée comme une globalité qui prend en considération : les cinq sens (l'odorat, l'ouïe, la vue, le toucher, le goût) ; la sensibilité ; l'expérience esthétique de l'habitant dans sa dimension singulière et le jugement esthétique qui circule dans certaines mobilisations pour transformer les règles du débat public et informer les transformations de l'espace public. » (Lolive, 2009, p. 100).

Soulignons que ces expérimentations sont ancrées dans des pratiques concrètes, ordinaires. On retrouve le terme ordinaire entre autre à propos de la biodiversité et de l'environnement, c'est le cas en esthétique environnementale, pour laquelle est ordinaire une esthétique, « qui ne se contente pas dans du spectaculaire (...) mais qui va dans le sens d'une prise en compte des multiples liens sensibles à l'environnement » (Blanc, 2008, p. 1).

## **Conclusion**

Rassemblant des personnes issues de la pratique et de la recherche de trois territoires ayant des pratiques différentes de co-recherche-action, notre collectif TACITE a ainsi à co-construit sur 18 mois, un dispositif permettant de partager un questionnaire sur les formes d'organisations du travail et de coopération dans les initiatives citoyennes pour la transition écologique et solidaire de type coopérative. L'organisation de ces trois UE, liées les unes aux

autres a nécessité un travail d'appropriation et de traduction pour refléter la diversité des trois espaces de co-recherche-action préexistants. Elle nous a permis d'alimenter notre réflexion sur les formes de recherche-action cherchant à croiser les problématiques coopératives et écologiques, tout en dégagant des points communs et des analyses transversales tant sur le sens que les acteurs confèrent à la transition écologique, que sur les formes de l'articulation entre cette dernière et les formes de travail et d'organisation.

Ne voulant pas nous référer aux seuls principes coopératifs qui peuvent a priori apparaître en phase avec les enjeux écologiques, nous avons cherché à « ouvrir la boîte noire », à interroger le “comment” de ces formes d'organisation dans leur rapport avec les transitions et leurs modalités de la mise au travail. En interrogeant les pratiques effectives et la manière dont elles sont agencées, les échanges au cours des trois UE ont ainsi montré que les coopératives participantes ne sont pas structurées pour penser écologique et économique en même temps mais mettent toutes en œuvre des bricolages et des arbitrages variés pour y parvenir qui ne sont pas sans générer des tensions tant au niveau individuel que collectif et organisationnel. Les initiatives participantes ont ainsi partagé un continuum de réalités entre atterrissage dans des formes d'activités peu transformatrices et souvent justifié par la nécessité économique et des initiatives qui recherchant la fin du système actuel peinent à assurer leur survie et à permettre à leurs contributeurs d'accéder à un niveau de vie décent. L'ensemble des tensions vécues et rapportées par les participants entre finalité choisie, subie ou assignée, mais aussi dans la gestion de temporalités contradictoires et concernant les formes d'évaluation, met à jour la question centrale des dynamiques d'émancipation individuelles et collectives qui se trouve finalement au cœur du projet politique de l'ESS comme du processus de développement durable.

Partageant l'idée d'une implication de la recherche dans et pour l'action, nous avons souhaité dans cette production académique aller au-delà des constats faits et de l'analyse des tensions exprimées, pour présenter des points de réflexion susceptibles d'alimenter la capacité transformative des initiatives participantes. Nous appuyant sur des auteurs et des notions qui permettent de penser la transformation et qui ont été cités ou rapportés lors d'une ou plusieurs Universités éphémères, nous proposons de réinterroger la tension dialogique classique entre émancipation économique et politique en proposant de penser le processus d'émancipation recherchée par les initiatives citoyennes pour la transition écologique à partir d'un triptyque incluant l'émancipation écologique comme remise en cause de la dichotomie entre nature et culture et prise en compte d'une ontologie relationnelle.

Outre que cette proposition ouvre une perspective pour poursuivre cette première démarche partagée de recherche – action entre les membres du collectif TACITE, elle nous semble à même de nourrir l'imaginaire et les représentations, dans le but de soutenir les démarches d'émancipation que visent à mettre en œuvre ces initiatives. Toutefois, les propositions faites ici devront encore être partagées et discutées sur chacun des trois territoires afin d'alimenter chacun des espaces de co-recherche-action et ainsi compléter l'acquisition de connaissances par les membres et par les structures elles-mêmes. Ce faisant nous continuerons à co-construire une problématisation commune permettant la transformation de la réalité.

## **Bibliographie**

- Besançon E., Chochoy N., (2019), « Mesurer l'impact de l'innovation sociale : quelles perspectives en dehors de la théorie du changement ? », RECMA, n°352, p. 42-57
- Blanc Nathalie, Lolive Jacques (2008), « Politique des formes », Nouveaux Actes Sémiotiques (revue en ligne), mars : <http://revues.unilim.fr/nas/document.php?id=2453> .
- Bodet C., T. Lamarche, G. Leseul et D.Picard (2008), "Evaluation de la Responsabilité sociale des entreprises : quelles spécificités de l'économie sociale ?", RECMA, pp. 339-358.
- Bodet C. et de Grenier N. (2013), « Frontières entre travail indépendant et travail salarié. Les coopératives d'activité et d'emploi », in P. Braconnier, G. Caire, L'économie sociale et solidaire et le travail, l'Harmattan.
- Bodet C., N. de Grenier et Lamarche, T. (2013), « La CAE à la recherche d'un modèle productif », RECMA, 329.
- Boltanski, L., et E. Chiapello (1999). Le nouvel esprit du capitalisme, .
- Bureau, A. Corsani M-C, (2014), « Du désir d'autonomie à l'indépendance. Une perspective sociohistorique » Nouvelle Revue du Travail, n°5.
- Bureau, MC, A. Corsani (2015), « Les CAE : pratiques d'innovation institutionnelle », RFSE, n.15, pp.213-231.
- Cottin-Marx S., Flipo F., Lagneau A., (2013), « La transition, une utopie concrète », Mouvements, n°75, p. 7-12
- de Sousa Santos B. (2011), "Epistémologies du sud", *Etudes rurales*, 2011/1 n° 187, p21-49.
- Castoriadis C. (1975), L'Institution imaginaire de la société, Paris, Le Seuil.
- Chartier D. et Rodary E. (2016), (dir.), Manifeste pour une géographie environnementale, Presses de Sciences Po., Paris.
- Desroche, H., (1976) Le Projet coopératif. Son utopie et sa pratique. Ses appareils et ses réseaux, Éd. Ouvrières
- Drapéri, JF, Le Corroller, C. (2016), S'inspirer du succès des coopératives, Dunod.
- Drapéri, J.-F, (2012), La république coopérative, Larcier.
- DUPUY J-P. (2003), « Principe de précaution et catastrophisme éclairé », *Les cahiers du M.U.R.S.*, n° 42, 2ieme semestre 2003, p. 6-25
- Fontaine G. (2019), "Les Objectifs de Développement Durable, un référentiel d'action et d'évaluation pour les Pôles Territoriaux de Coopération Economique ?", communication à la conférence UNRISD *Implementing the Sustainable Development Goals : What Role for Social and Solidarity Economy ?*, Genève, juin 2019.
- de Grenier N., Lamarche T. (2018), « Apports de la recherche-action par et sur les coopératives », *Les Dossiers de la DREES - Formes d'économie collaborative et protection sociale*, Actes du séminaire de recherche de la DREES et de la DARES, 31, pp.158-166. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02153934/document>
- Hache E. (2011), *Ce à quoi nous tenons*, La découverte.
- Janet C., (2012), « L'économie sociale. Levier de la transition économique et économique », Barricade. [www.barricade.be](http://www.barricade.be)
- Gorz, A., (1988), *Métamorphoses du travail, Quête du sens*, Galilée, Paris.
- LATOUB B. (2017), *Où atterrir - comment s'orienter en politique*, édition La Découverte, Paris, 2017, 160 p.
- Lallement, M. (2009), *Le travail de l'utopie. Godin et le familistère de Guise*, Paris, Les Belles Lettres.

La Manufacture coopérative (2014), *Faire société, le choix des coopératives*, Le croquant.<http://manufacture.coop/faire-societe-choix-cooperatives/#more-673>

Lamarche T. et Lefèvre G. (2018), *Les coopératives de travail face à la forme binaire du dialogue social*, <http://manufacture.coop/cooperatives-de-travail-face-a-la-forme-binaire-du-dialogue-social/>

Polanyi K., (2011), *La Subsistance de l'Homme. La place de l'économie dans l'histoire et la société*, Flammarion.

Scoones I. et *al.*, Transformations to sustainability: combining structural, systemic and enabling approaches, *Current Opinion in Environmental Sustainability* (2020), <https://doi.org/10.1016/j.cosust.2019.12.004>

Semal L (2017), « Une mosaïque de transitions en catastrophe. Réflexions sur les marges de manœuvre décroissantes de la transition écologique ». *La Pensée écologique*, vol. 1, n°1

Supiot A., (2000), « Les nouveaux visages de la subordination », *Droit Social*, n°2, p. 131-145